



Chères consœurs, chers confrères

La Confrérie Gastronomique de l'Ordre de l'Échalote de Busnes est heureuse de vous convier à leur

GRAND CHAPITRE

le Dimanche 13 septembre 2026

Situé aux confins de l'Artois et de la plaine de la Lys, notre petit village rural fête l'échalote traditionnelle depuis plus de 40 ans.

A cette occasion, nous serions particulièrement honorés de votre présence à cette journée

Echalotement votre

La présidente

Florence QUENEL

Le Grand Maitre

Jacques DELPORTE

PROGRAMME DU 13 septembre 2026

A partir de 9 heures, venez rejoindre la « TABLEE DE LA CONFRERIE » Salle Jeanne d'Arc

Ecole Ste Thérèse, 141 rue de Lillers, derrière l'église pour partager la miche et le café.

Attention : emprunter la D916 et présenter votre médaille de Confrérie pour accéder à la Salle Jeanne d'Arc. S'il ne pleut pas, possibilité de parking au fond de la cour dans la pâture.

9h45 Mise en habit des confrères

10h00 RV dans la cour de l'école pour les photos

10h30 Défilé des confréries et des intronisés. Les confréries invitées déposeront suivant leur choix sur la charrette de Guillaume un exemplaire du produit qu'elles promotionnent. Le cortège défilera dans la foire.

11h45 GRAND CHAPITRE à l'église pour les intronisations, suivi d'un vin d'honneur offert par la Municipalité vers 12h30 à la salle Jeanne d'Arc

Vers 13 h Rendez-vous à la salle « Les Moyettes » où le Grand Maitre et la Présidente vous accueilleront pour le traditionnel Repas avec animation.

Menu : Apéritif, terrine à l'échalote de Busnes, onglet à l'échalote de Busnes frites, fromage, tarte de campagne et café

Prix : 52 euros par personne (boissons comprises)

Confrérie Gastronomique de l'Ordre de l'échalote de Busnes 244 rue de Cantraine 62350 Busnes

Email : confrerie.echalote.busnes@gmail.com Tél 06.12.10.36.43

Confrérie :

Adresse :

.....

Email :

Téléphone portable (d'une personne présente):

Nom des personnes présentes :

.....

Participera : Petit déjeuner + chapitre + repas : 52 € x = €

Intronisation supplémentaire : 30 € x = €

Petit déjeuner uniquement : 5 € x = €

Total (chèque joint ou virement) = €

Possibilité d'effectuer un virement : **IBAN : FR76 1027 8026 5500 0313 6684 548** **BIC : CMCIFR2A**

en précisant le nom de la confrérie.

Les réservations seront assurées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions accompagnées de leur règlement .

Les chèques ne seront débités qu'après le repas. Nos amis belges pourront régler en espèces le jour même .

Personne à introniser : M ou Mme :

Nom de la confrérie :

Présentation rapide de la confrérie :

.....

.....

.....

Curriculum Vitae de la personne intronisée (10 lignes maximum) à joindre

La Confrérie se réserve le droit de raccourcir la taille des CV

Gratuité : Une seule intronisation est offerte par confrérie présente au défilé en tenue et au repas